

## Appel à solidarité avec les juges égyptiens

mardi 16 mai 2006, par [FIDH](#), [LDH \(France\)](#), [Syndicat de la magistrature](#) (Date de rédaction antérieure : 14 mai 2006).

Les magistrats égyptiens ont engagé le combat pour l'indépendance de la justice et la transparence du processus électoral. Deux vice-présidents de la Cour de Cassation, Hicham Bastawissi et Mahmoud Mekki, sont traduits devant une commission disciplinaire. Il leur est reproché d'avoir dénoncé certains juges ayant fait preuve de complaisance au regard d'irrégularités observées à l'occasion des élections présidentielle et législatives et d'un référendum constitutionnel organisé en mai 2005.

Hicham Bastawissi et Mahmoud Mekki ont reçu le soutien du Club des juges. A l'appel de cette organisation qui regroupe l'ensemble des juges égyptiens, de nombreux citoyens ont manifesté leur solidarité envers les magistrats. Les forces de l'ordre ont réprimé ce mouvement en procédant à l'arrestation de manifestants pacifiques qui ont ensuite souvent été emprisonnés. Ces arrestations se sont accompagnées de violences. Ainsi, par exemple le juge Mahmoud Hamza s'est fait rouer de coups alors qu'il tentait de s'interposer entre la police et les citoyens solidaires (24 avril). De même, des femmes journalistes ont été molestées et déshabillées par les officiers de la Sûreté d'Etat (11 mai).

Ce jeudi 25 mai 2006, les juges égyptiens appellent à une nouvelle journée de mobilisation, en mémoire de la répression s'était abattue sur les manifestations du 25 mai 2005 en faveur du boycott du référendum sur la constitution.

Nous déclarons notre entière solidarité avec la lutte des magistrats égyptiens. Nous soutenons leur engagement pour une réforme du système judiciaire garantissant son indépendance par rapport au pouvoir exécutif.

Nous appelons à un rassemblement devant l'Ambassade d'Égypte le mercredi 24 mai à 14h, et invitons l'ensemble des associations, syndicats et organisations concernées par la situation en Égypte à nous rejoindre. [1]

[1] Cette manifestation est notamment faite à l'appel du syndicat de la magistrature, de la Ligue des droits de l'Homme et la Fédération internationale des droits de l'Homme.